

MEDEF Actu-Eco - n° 294

Direction des Etudes

Semaine du 03 au 07 juillet 2017



SOMMAIRE



FRANCE

1. **Dettes publiques au premier trimestre 2017** : 99% du PIB, soit 2 210 milliards d'euros (+ 70 milliards sur un an)
2. **Crédits nouveaux au secteur privé en avril 2017** : +31,7% en cumul sur un an (+16% pour les crédits aux entreprises, +50% pour ceux aux ménages)
3. **Enquête sur la distribution de crédits au secteur privé en mai 2017** : diminution de la demande des grandes entreprises et des ménages
4. **Dépenses de consommation des ménages en biens en mai 2017** : accélération sur un mois (+1,0%), rebond sur un an (+1,3%)

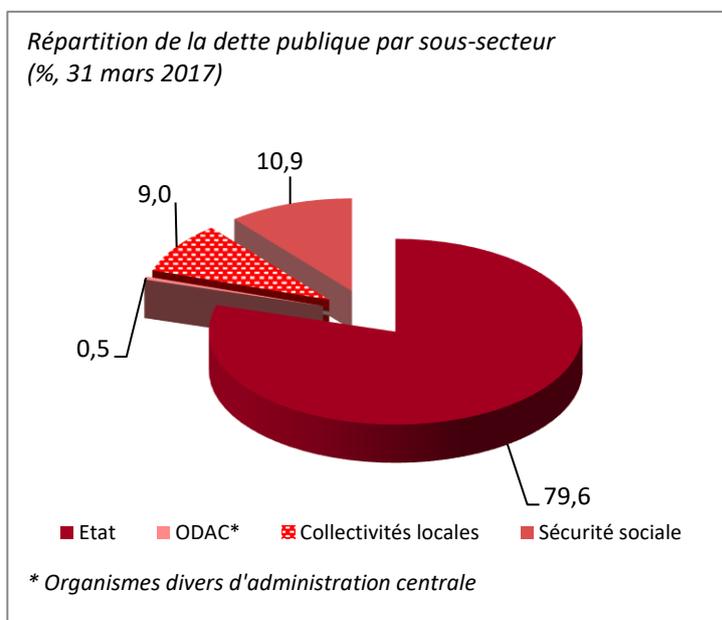
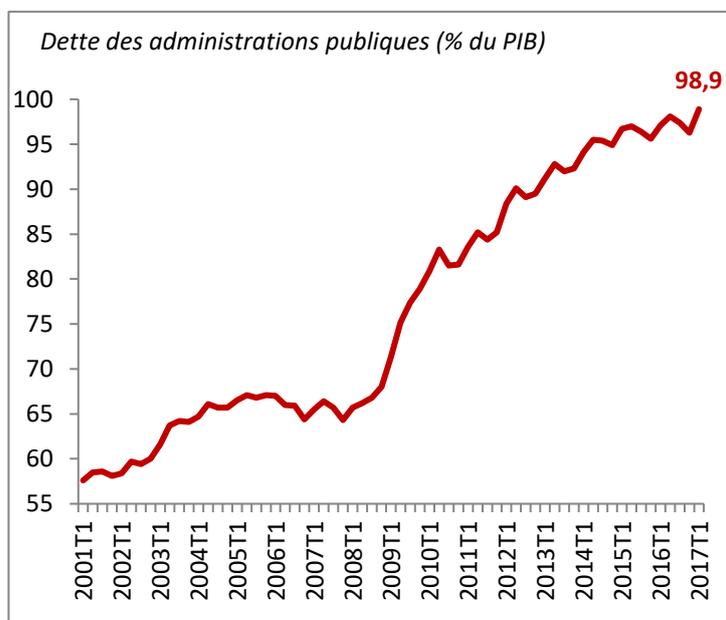
INTERNATIONAL

5. **Coût horaire de la main d'œuvre en Europe au premier trimestre 2017** : +1,6% sur un an dans l'Union (26,5 euros) avec un écart de 1 à 10 et +1,2% dans la zone euro (30,5 euros) avec un écart de 1 à 5
6. **Taux de chômage en Europe en mai 2017** : 7,8% dans l'Union européenne (19 millions de personnes) et 9,3% dans la zone euro (15 millions de personnes)
7. **Prix à la consommation dans la zone euro en avril 2017** : moindre hausse de l'indice général (+1,4%) et de l'indice sous-jacent (+0,9%)
8. **Tendances récentes des marchés** : raffermissement des matières premières alimentaires, baisse des cours de l'or

1. Dette publique au premier trimestre 2017 : 99% du PIB, soit 2 210 milliards d'euros (+ 70 milliards sur un an)

*La **dette publique au sens de Maastricht** (dette brute) s'est établie à **2 209,6 milliards d'euros au premier trimestre 2017, soit +70,1 milliards d'euros par rapport au premier trimestre 2016.**

Elle représente désormais **98,9% du PIB contre 97,1% un an plus tôt**. Elle est composée à près de 80% de l'endettement de l'Etat (1759 milliards d'euros).



Source : INSEE

***Sur un an, la dette publique s'est alourdie de +70,1 milliards d'euros**, du fait principalement de la hausse de l'endettement de l'Etat (+64,7 milliards d'euros). La dette des administrations de

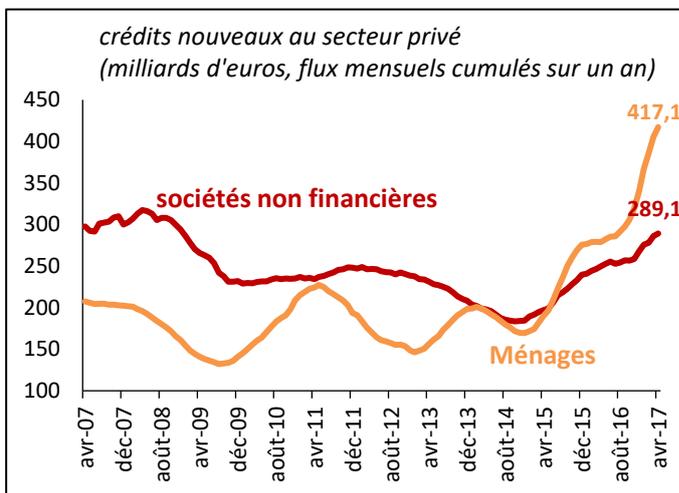
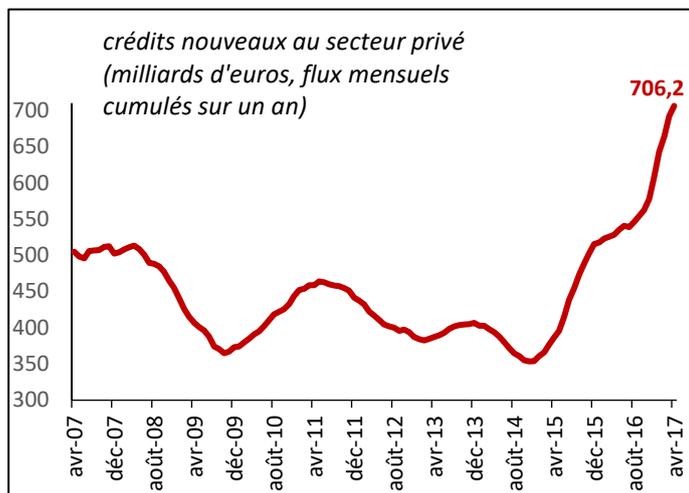
sécurité sociale et des administrations publiques locales n'ont augmenté respectivement « que » de +9,1 et +4,1 milliards d'euros.

Milliards d'euros	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T1 2017 - T4 2016	T1 2017 - T4 2016
Ensemble des administrations publiques	2139,5	2171,2	2161,0	2147,2	2209,6	62,4	70,1
En pourcentage du PIB	97,1	98,1	97,4	96,3	98,9	2,6	1,8
Etat	1694,7	1724,5	1722,2	1709,9	1759,4	49,5	64,7
Organismes divers d'adm. centrale	19,5	18,7	17,2	12,7	11,7	-1,0	-7,8
Administrations publiques locales	194,3	194,7	193,1	199,6	198,4	-1,2	4,1
Administrations de sécurité sociale	231,0	233,3	228,5	225,0	240,1	15,0	9,1

2. Crédits nouveaux au secteur privé en avril 2017 : +31,7% en cumul sur un an (+16% pour les crédits aux entreprises, +50% pour ceux aux ménages)

* **Les crédits nouveaux au secteur privé (flux mensuels cumulés sur un an) se sont accrus de +31,7% entre avril 2016 et avril 2017**, pour atteindre 706,2 milliards d'euros. Cette hausse,

est sans doute à relier au niveau toujours bas des taux d'intérêt, qu'il s'agisse des sociétés non financières ou des ménages.



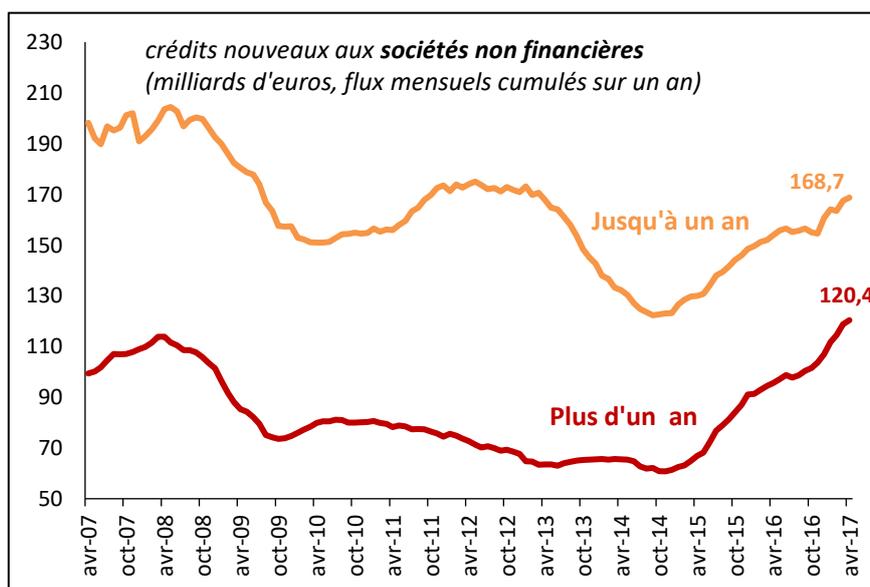
Source : Banque de France

* Les **crédits nouveaux aux sociétés non financières**, toujours en cumul sur douze mois, ont en effet augmenté de **+15,9%** entre avril 2016 et avril 2017. Avec 289,1 milliards d'euros, ils demeurent à leur **plus haut niveau depuis janvier 2009**.

c'est-à-dire pour une bonne part ceux destinés à financer les projets d'investissement (+26,0%). Ces crédits représentent désormais 41,6% des crédits accordés par les banques aux sociétés non financières, contre 38,3% un an plus tôt.

Cette hausse concerne au premier chef les **crédits nouveaux à plus d'un an** (42% du total)

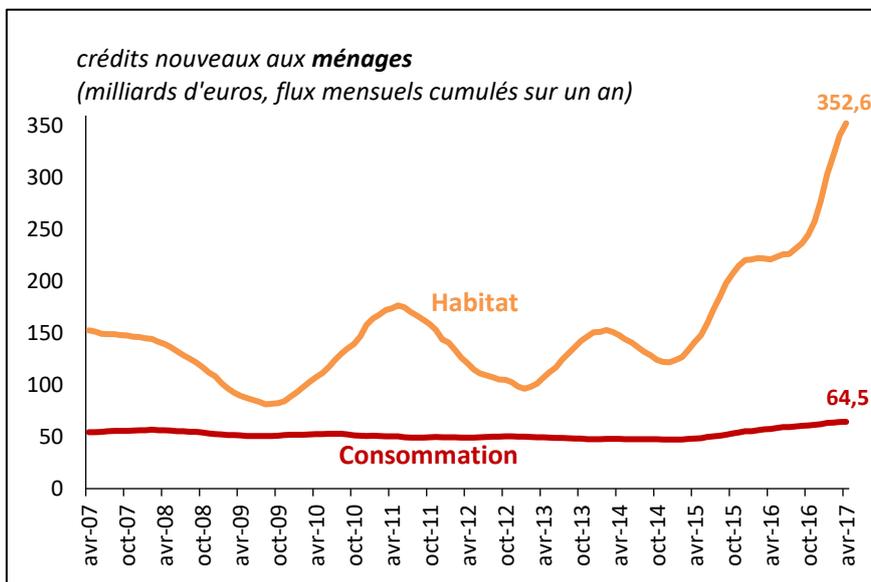
Le montant des **crédits jusqu'à un an** s'est accru de +9,6% entre avril 2016 et avril 2017.



Source : Banque de France

* Parallèlement, les **crédits nouveaux aux ménages** ont accéléré sur la même période **(+49,7%)**. Cette hausse vient largement de celle des **crédits à l'habitat** (+59,5%) qui constituent 84,5% de leurs crédits (79,3% un an plus tôt). Cette progression s'explique un peu moins que les mois

précédents par les renégociations de contrats qui ont représenté en avril 50% des crédits à l'habitat (52% en mars, 60% en février et 62% en janvier). Les **crédits à la consommation** ont dans le même temps augmenté de +11,8%.



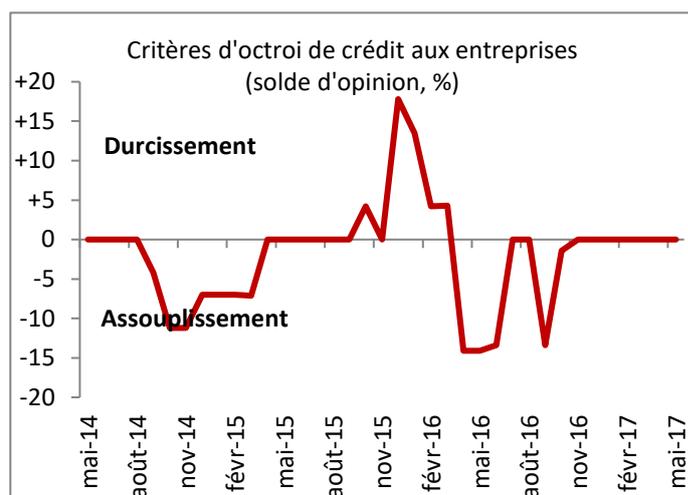
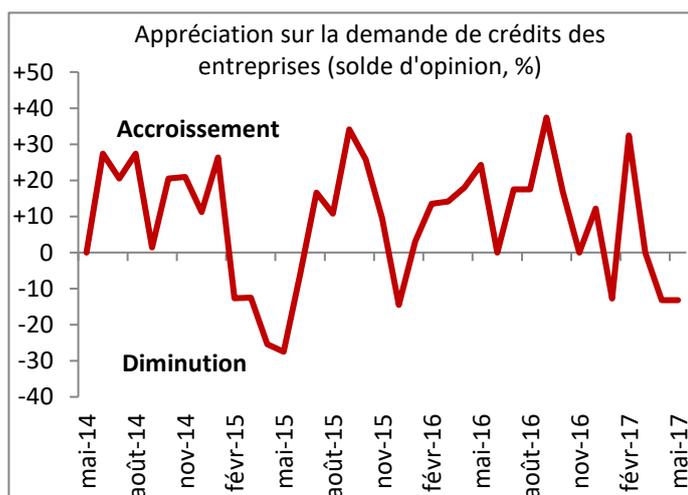
Source : Banque de France

3. Enquête sur la distribution de crédits au secteur privé en mai 2017 : diminution de la demande des grandes entreprises et des ménages

*La dernière enquête mensuelle de la Banque de France auprès des établissements de crédits suggère que **la demande de crédits des entreprises a continué de diminuer en mai 2017**, au même rythme qu'en avril. Les banques interrogées ont indiqué que ce repli était essentiellement dû à la demande de crédits des

grandes entreprises tandis que celle des PME est restée inchangée pour le troisième mois consécutif.

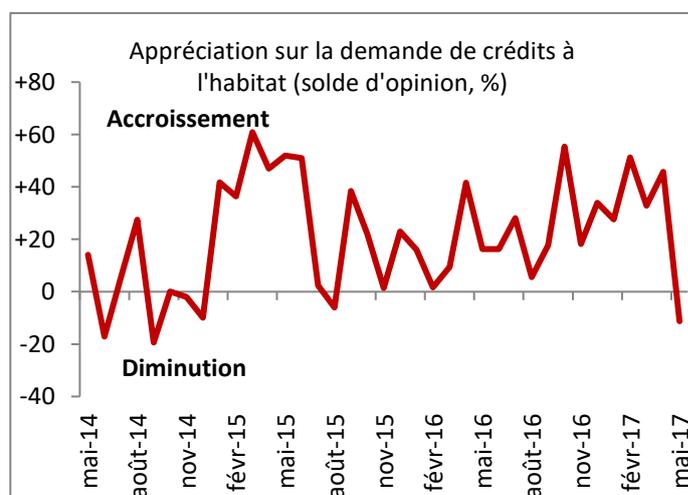
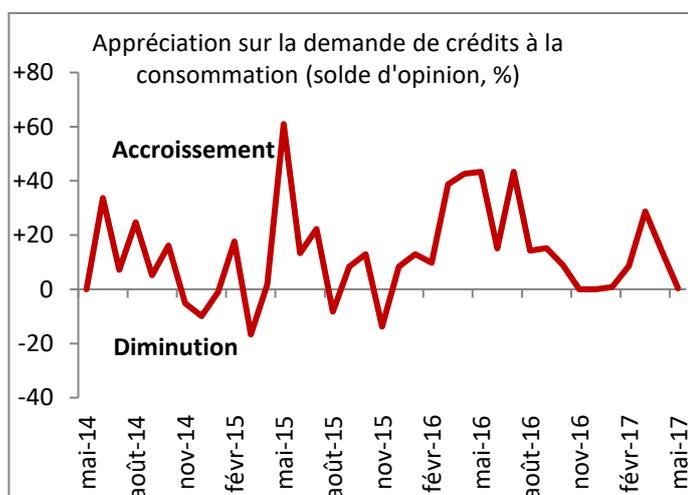
Simultanément, **les établissements de crédits ont indiqué pour le septième mois consécutif ne pas avoir modifié leurs conditions d'octroi.**



Source : Banque de France

*Pour les ménages, après quatre mois consécutifs de hausse, **la demande de crédits à la consommation** a cessé de croître. Elle est « quasi étale » en mai. Fait majeur, **la demande de crédits à l'habitat** a, pour la première fois depuis vingt mois, été perçue en baisse au mois de mai.

Les conditions d'octroi sont restées stables pour les crédits à la consommation (dix-septième mois consécutif) comme pour les crédits à l'habitat.



Source : Banque de France

4. Dépenses de consommation des ménages en biens en mai 2017 : accélération sur un mois (+1,0%), rebond sur un an (+1,3%)

* **Les dépenses de consommation des ménages en biens** (en volume, CVS-CJO) **ont accéléré en mai 2017 (+1,0%, après +0,4% en avril).**

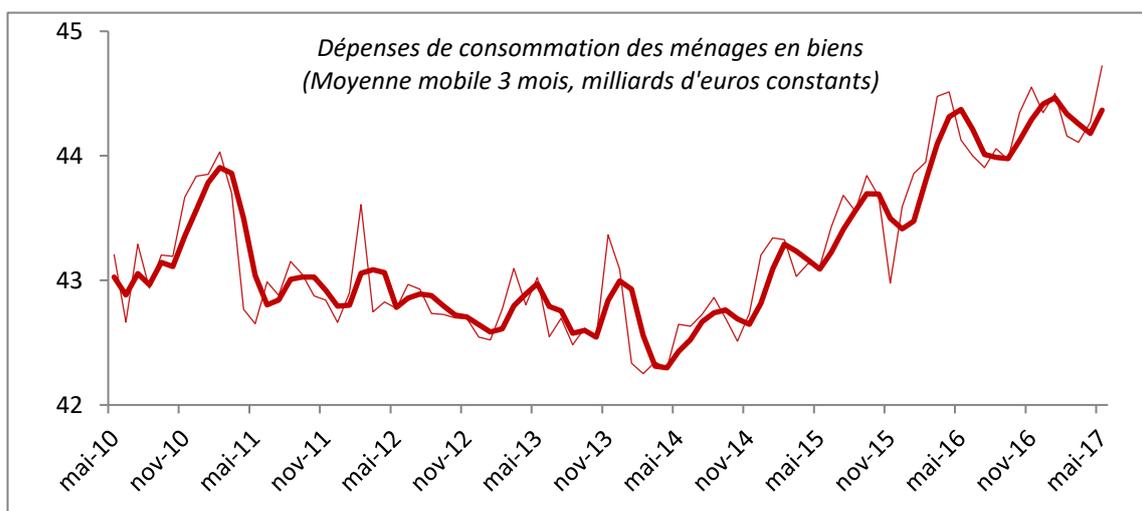
Cette accélération s'explique principalement par le rebond des dépenses de « biens fabriqués » et la nouvelle hausse de celles en énergie, les dépenses de produits alimentaires s'étant légèrement repliées :

- **les achats de « biens fabriqués » ont augmenté de +1,5%** après avoir diminué en avril (-1,1%) et stagné en mars. Ce rebond s'explique par celui des achats d'automobiles (+2,0% après -1,0%), notamment les « véhicules neufs et d'occasion », ainsi que les véhicules de loisirs de type camping-car, comme par celui des dépenses en habillement-textile (+4,6% après -2,2%), en particulier les achats de vêtements et de chaussures. Les dépenses en biens d'équipements du logement ont été stables après un repli de -0,9% en avril ;

- la **consommation d'énergie a continué d'augmenter à un rythme moins soutenu** (+2,3% après +3,4%). Ce ralentissement recouvre une décélération des dépenses en gaz et électricité (+2,1% après +7,4%) et un rebond des dépenses en produits pétroliers raffinés (+2,5% après -1,4%) ;

- les **dépenses en produits alimentaires sont restées quasi-inchangées** (-0,1% après +0,8%). La consommation de produits agricoles non transformés a continué d'augmenter tandis que celle de produits agroalimentaires s'est repliée (notamment les produits à base de viande).

* **En glissement sur un an, les dépenses de consommation des ménages ont rebondi** (+1,3% après -0,5%) sous l'effet du rebond des achats de biens fabriqués (+2,2% après -1,2%), d'une hausse toujours aussi marquée des dépenses alimentaires (+1,9% après +2,2%) et d'une baisse moindre de celles en énergie (-2,0%, après -4,7%).



Source : INSEE

* **Sur les trois derniers mois connus (mars, avril et mai), les dépenses de consommation des ménages n'ont que très légèrement augmenté (+0,1%)** par rapport aux trois mois précédents (décembre, janvier et février). Cette quasi-stagnation recouvre une hausse équivalente de +1,0% des dépenses des ménages en biens fabriqués (dont +3,3% pour les dépenses d'équipement du logement et +2,1% pour celles en textile-cuir) et en produits alimentaires, et une

baisse de -4,0% des dépenses en produits énergétiques.

* **En glissement sur un an, les dépenses des trois derniers mois connus sont restées stables, avec des évolutions contrastées** : +1,6% pour les dépenses alimentaires, +0,4% pour les achats en « biens fabriqués » et -4,7% pour ceux en produits énergétiques.

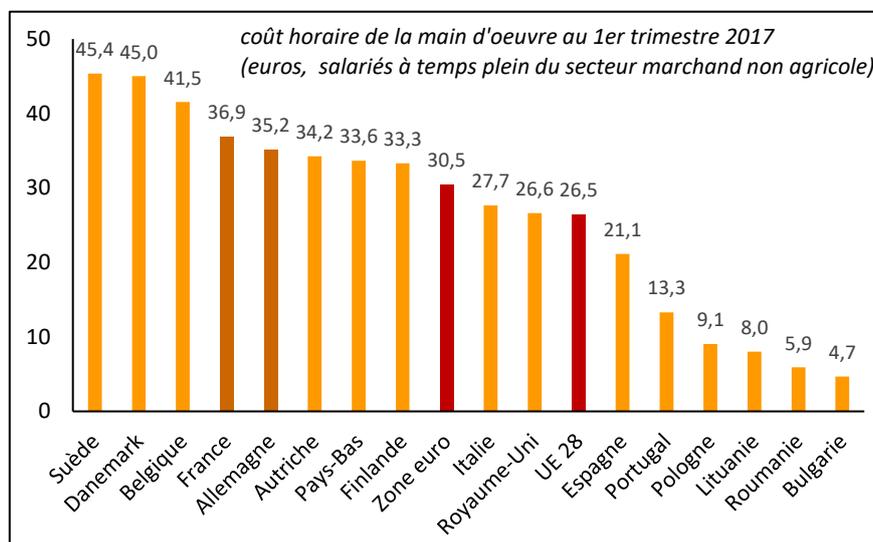
5. Coût horaire de la main d'œuvre en Europe au premier trimestre 2017 : +1,6% sur un an dans l'Union (26,5 euros) avec un écart de 1 à 10 et +1,2% dans la zone euro (30,5 euros) avec un écart de 1 à 5

Eurostat vient de publier les indices trimestriels du coût horaire de la main d'œuvre au premier trimestre 2017. Cet indice permet d'extrapoler le coût horaire en euros tel qu'il ressort de l'enquête quadriennale sur 2012, et de faire des comparaisons entre pays européens.

* **Le coût horaire de la main d'œuvre dans le secteur marchand non agricole** (entreprises de 10 salariés ou plus, hors apprentis) s'est accru de **+0,4% au premier trimestre 2017** pour l'ensemble

de **l'Union européenne à 26,5 euros** (données désaisonnalisées et corrigées des jours ouvrables). La hausse a été de +1,6% sur un an. L'écart est de 1 à 10 entre le coût horaire le plus bas (4,7 euros en Bulgarie) et le plus élevé (45,4 euros en Suède).

*Le coût horaire s'est élevé à **30,5 euros** pour l'ensemble de la **zone euro** (+0,3% sur un trimestre et +1,2% sur un an). L'écart est de 1 à 5 entre la Lituanie où le coût est le plus bas et la Belgique où il est le plus haut, juste devant la France.



Source : Eurostat

*En **France**, le coût horaire de la main d'œuvre est ressorti à **36,9 euros au premier trimestre 2017**, supérieur à la moyenne de la zone euro. Il dépasse de 5% le coût allemand, de 33% le coût italien, de 75% le coût espagnol. Il a augmenté de **+0,7% sur un an**, contre +1,2% dans la zone euro et +2,0% en Allemagne. Le coût espagnol est resté quasiment stable (+0,1%) et le coût italien a accéléré (+1,3%). **Cette modération du coût salarial horaire en France est due aux mesures d'allègements** (mise en place du deuxième volet du Pacte de responsabilité au printemps 2016, hausse du taux de CICE au 1^{er} janvier 2017) : recul des charges annexes au salaire¹ de -1,5% sur un an. En revanche, **le seul salaire a augmenté de +1,7%**, davantage qu'en Allemagne (+1,5%) et qu'en Italie

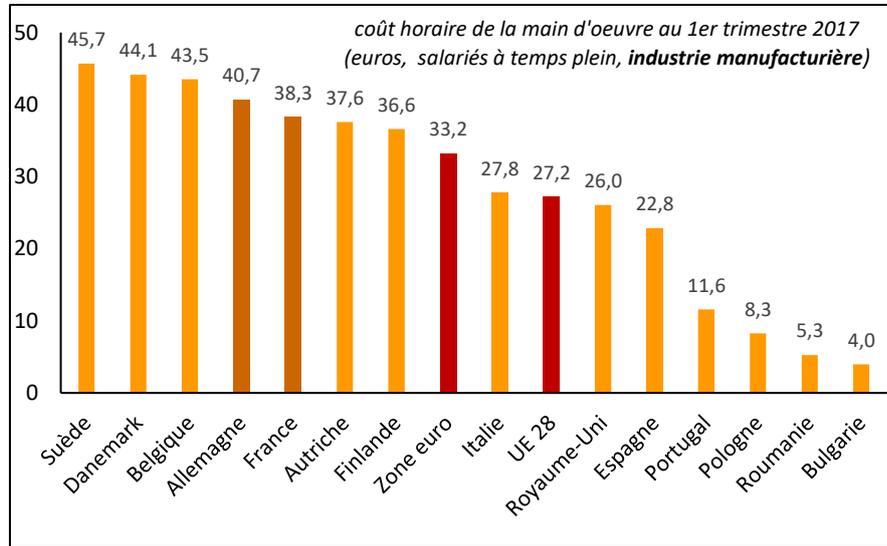
(+1,0%). Il a baissé en Espagne (-0,1%). En Allemagne, la progression plus forte du coût horaire est imputable à celle des charges annexes (+4,0%). En France, ces **charges annexes** représentent **46,3% du salaire brut, taux le plus élevé de la zone euro** (28,3% en Allemagne).

* Dans **l'industrie manufacturière**, le coût horaire du travail en France a augmenté de +0,5% sur un an pour atteindre **38,3 euros**, contre 40,7 euros en Allemagne (27,2 euros pour l'Union européenne et 33,2 euros pour la zone euro). Là encore, cette modération recouvre une baisse des charges annexes (-1,6%) et une **hausse du salaire** (+1,5%) nettement **plus forte qu'en Allemagne** (+1%), **en Italie** (+0,9%) **ou en Espagne** (+0,4%).

1 - Les charges annexes aux salaires comprennent, selon la définition d'Eurostat, les cotisations employeurs de sécurité sociale, les frais de formation professionnelle, les « autres dépenses », telles que les coûts de recrutement et les vêtements de travail, et les taxes sur l'emploi considérées comme coûts de main d'œuvre, déduction faite des subventions reçues.

Dans ce secteur de l'industrie manufacturière, ***l'écart de compétitivité entre la France et l'Allemagne est favorable à la France***, puisque son coût est inférieur de -6,0% au coût allemand. Cet avantage compétitif ne doit pas masquer l'écart toujours défavorable du coût horaire dans les services, supérieur de 14% au coût allemand.

Ce handicap de compétitivité pèse sur les coûts de production de l'industrie française qui recourt de plus en plus à des services externalisés. En revanche, le coût salarial de l'industrie française demeure ***nettement défavorable par rapport à celui de l'industrie italienne*** (écart de +38%) ***et de l'industrie espagnole*** (écart de +68%).



Source : Eurostat

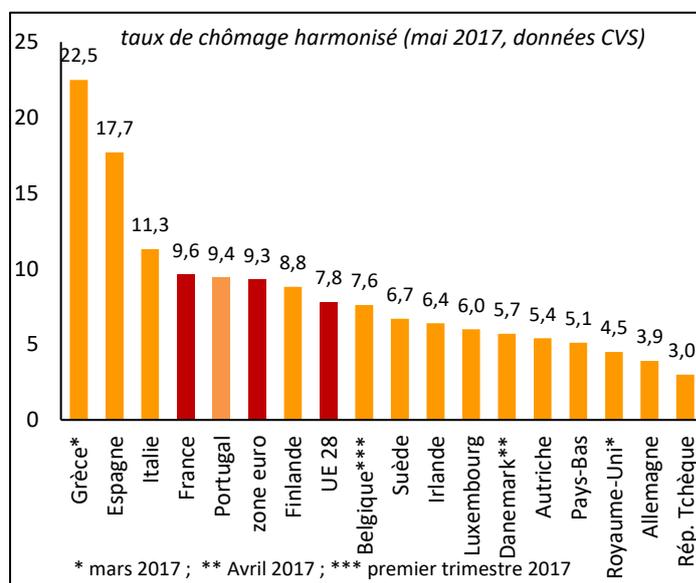
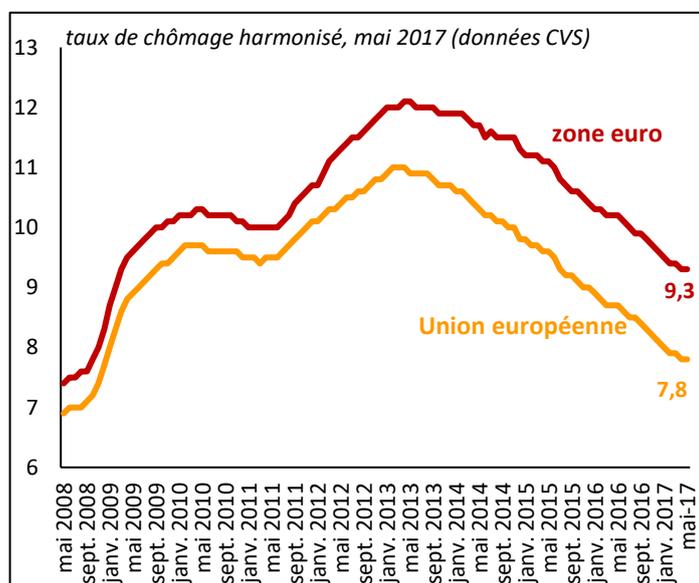
6. Taux de chômage en Europe en mai 2017 : 7,8% dans l'Union européenne (19 millions de personnes) et 9,3% dans la zone euro (15 millions de personnes)

* Le **taux de chômage harmonisé¹** dans l'Union européenne à 28 est resté stable en mai à **7,8% de la population active**. C'est le taux le plus faible depuis décembre 2008. Le nombre de chômeurs correspondant est de **19,092 millions de personnes** (-32 000 par rapport à avril).

Dans la seule **zone euro**, le taux de chômage est également demeuré stable à **9,3% de la population active**, soit **15,011 millions de personnes** (-16 000 par rapport à avril). Il s'agit du taux le plus faible depuis mars 2009.

* Les **taux les plus faibles** ont été enregistrés en Allemagne (3,9%) et à Malte (4,1%). Les **taux les plus élevés** ont été enregistrés au Sud de la zone : Espagne (17,8%) et Grèce (23,2%, donnée de mars 2017). **La France se situe dans une position intermédiaire**, avec un taux de chômage un peu supérieur à la moyenne de la zone euro (9,6%, en légère hausse par rapport à avril).

Hors zone euro, le taux de chômage a été de 3,0% en République Tchèque et de 4,5% au Royaume-Uni (donnée de mars).



Source : Eurostat

* **Entre mai 2016 et mai 2017**, le taux de chômage a baissé de **-0,9 point dans l'UE à 28** (-2,14 millions de personnes, soit -10,0%), **comme dans la zone euro** (-1,45 million de personnes, soit -8,8%).

Sur un an, **le taux de chômage a baissé dans tous les pays** de la zone euro, et plus globalement de l'Union européenne.

* En mai 2017, le **taux de chômage des jeunes est resté stable à 16,9% dans l'Union européenne** (3,76 millions de jeunes de moins de 25 ans) et à **18,9% dans la zone euro** (2,62 millions de jeunes de moins de 25 ans).

L'écart va de 6,7% en Allemagne à 37,0% en Italie, 39,6% en Espagne et 46,6% en Grèce (mars). En France il s'établit à 21,6%.

1-Eurostat calcule des **taux de chômage harmonisés** pour les Etats membres de l'Union européenne. Ces taux sont basés sur les définitions recommandées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le calcul est basé sur une source harmonisée, l'enquête communautaire sur les forces de travail. **Ils peuvent différer, et de façon parfois non négligeable, des statistiques nationales.**

7. Prix à la consommation dans la zone euro en avril 2017 : moindre hausse de l'indice général (+1,4%) et de l'indice sous-jacent (+0,9%)

* Selon une première estimation rapide d'Eurostat, **l'indice des prix à la consommation harmonisé de la zone euro aurait de nouveau ralenti en juin 2017 (+1,3% après +1,4% en mai et +1,9% en avril).**

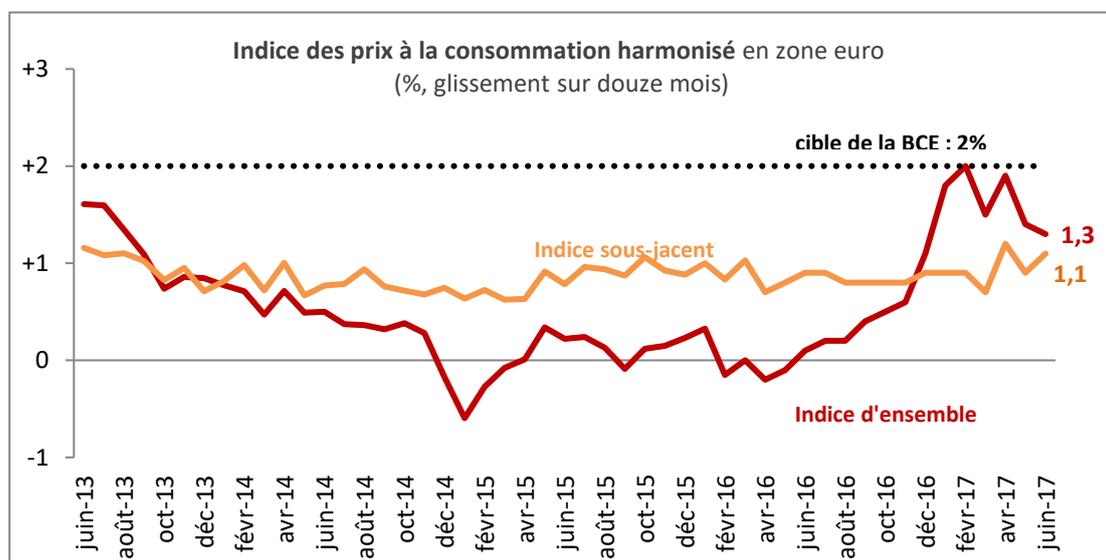
Ce ralentissement serait largement dû à celui des prix de l'énergie (+1,9% après +4,5% en mai et +7,6% en avril) : le cours moyen du baril de Brent au mois de mai a en effet diminué de -5,0% sur un an (47,5 dollars américain contre 50,0 dollars en juin 2016) contre +8,0% en mai. Dans une bien moindre mesure, il s'expliquerait également par la

légère décélération des prix dans l'alimentation, alcool et tabac (1,4% après +1,5%).

Le rythme de hausse des prix des services aurait en revanche accéléré toujours sur un an (+1,6% contre +1,3% en mai).

Enfin, **la hausse des prix des produits industriels aurait légèrement accéléré (+0,4%)** après avoir été constante lors des trois derniers mois (+0,3%).

* En glissement sur un an, **l'indice sous-jacent des prix aurait accéléré, de +0,9% en mai à +1,1% en juin.**



Source : Eurostat

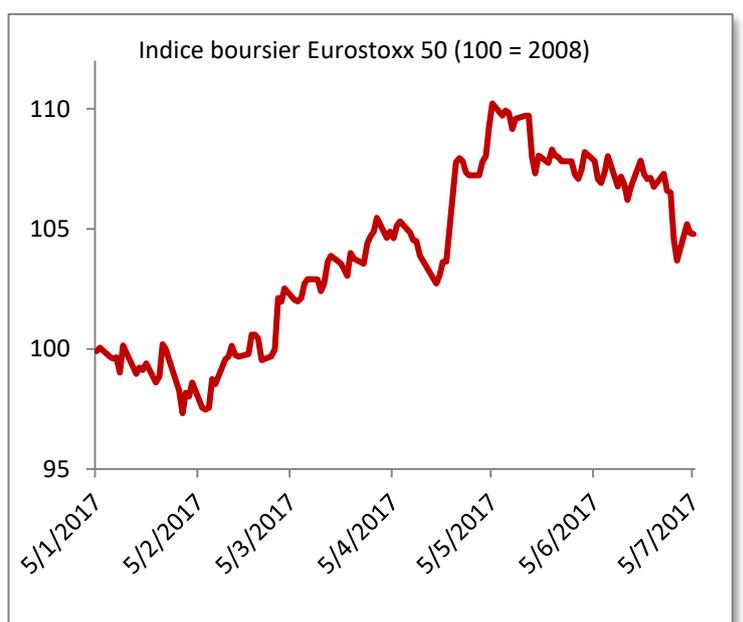
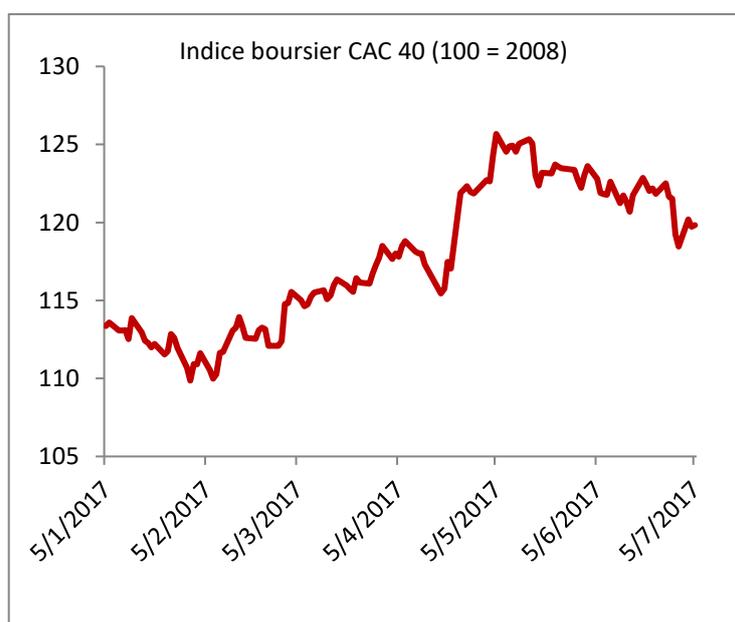
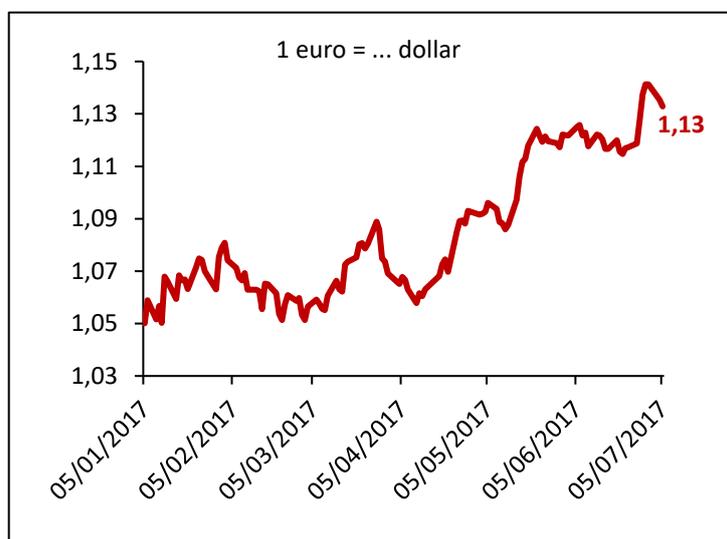
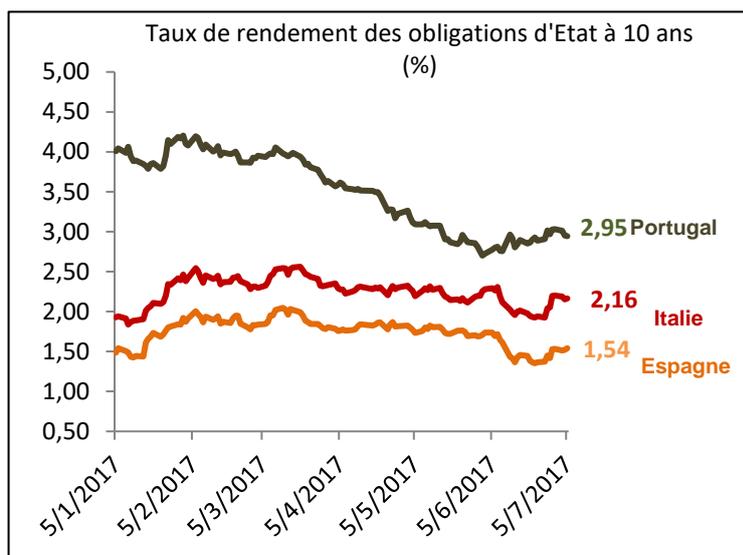
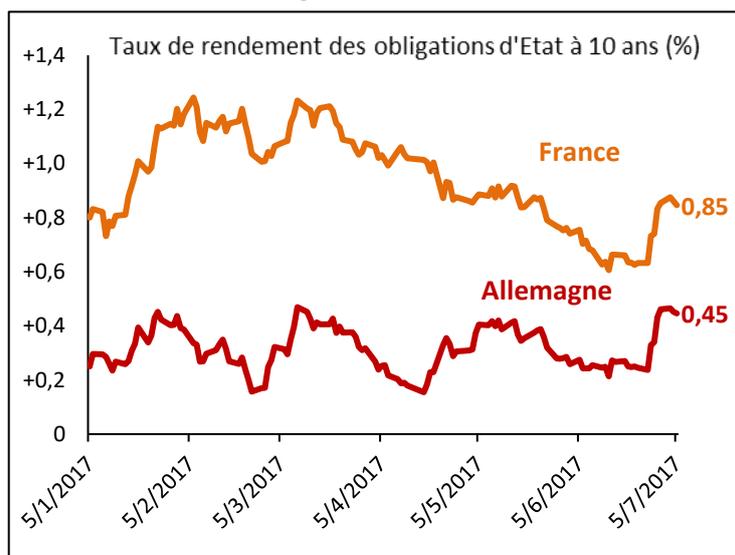
* Cette estimation rapide de la hausse des prix dans la zone euro en juin inspire une réaction mitigée au regard des objectifs d'inflation de la Banque centrale européenne.

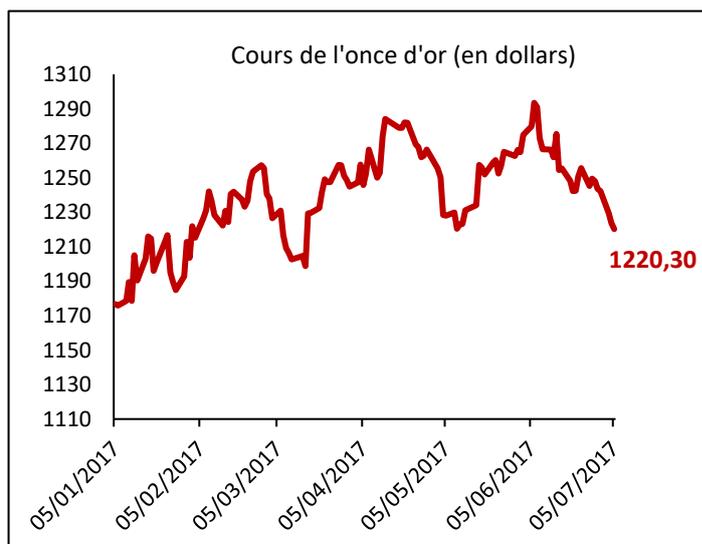
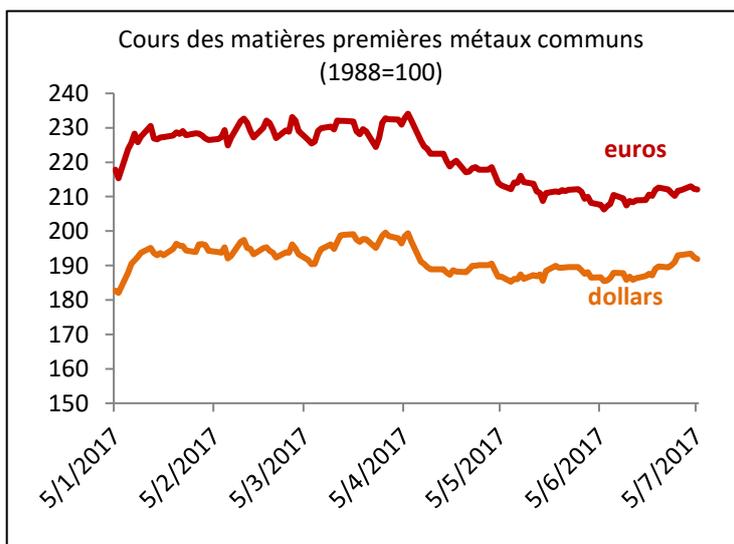
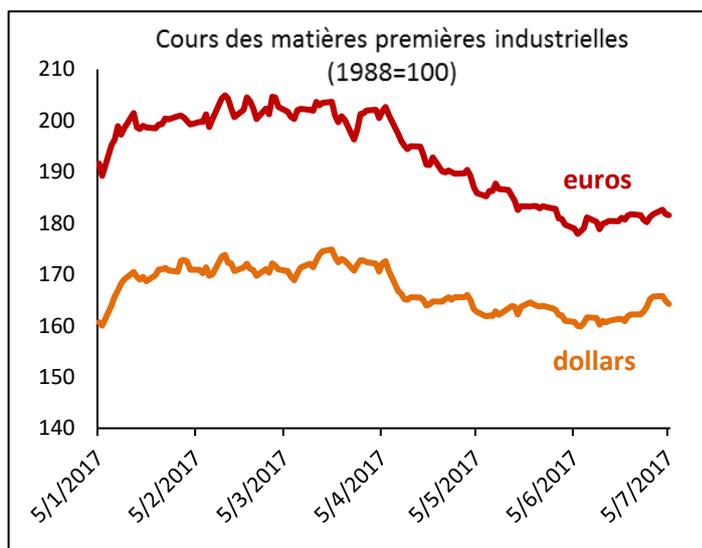
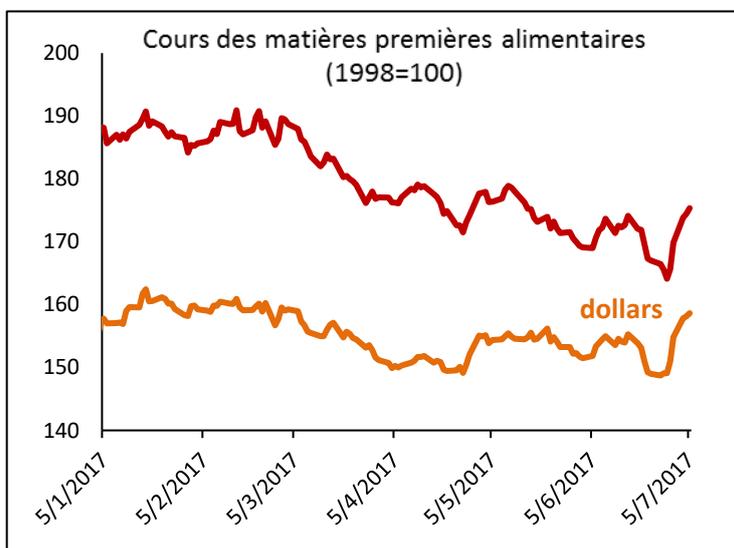
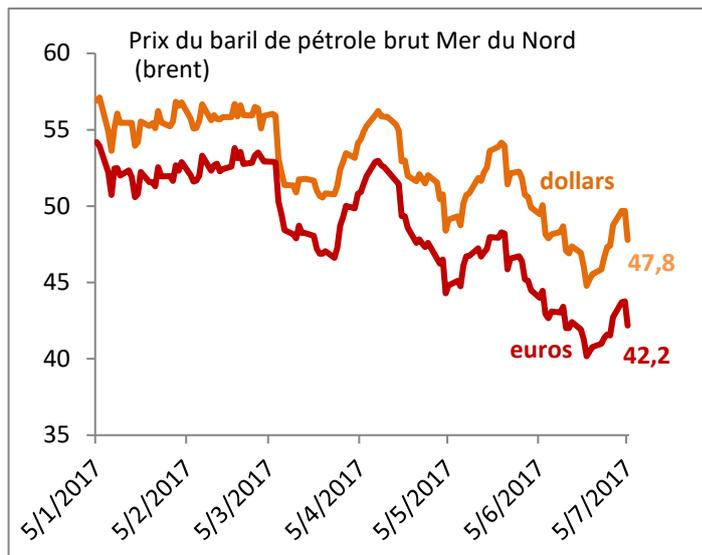
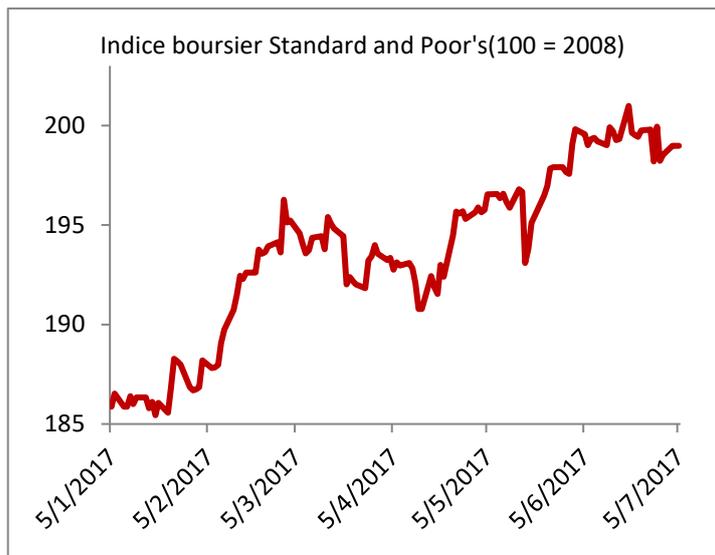
Après avoir cru de +1,9% en avril, proche de la cible correspondant au mandat de la BCE, le taux d'inflation annuel a décéléré en mai et juin, dans le sillage de la baisse des cours du pétrole. Ce ralentissement pourrait s'interrompre au cours des prochains mois, suite à l'entrée en vigueur de l'accord de l'OPEP en faveur d'une réduction de l'offre (-1,2 million de barils par jour) qui pourrait faire accélérer les prix de l'énergie.

En revanche, l'inflation annuelle sous-jacente aurait franchement accéléré en juin, semblant acter le redressement des anticipations et surtout **la disparition du risque de déflation.**

Lors de la prochaine réunion de politique monétaire de la BCE (20 juillet 2017), Mario Draghi devrait commencer à ajuster son discours sur ce que sera sa politique monétaire, en particulier sur le plan de rachats d'actifs dont la fin est prévue en décembre prochain. Il faudra sans doute attendre le mois de septembre pour connaître plus précisément les intentions de la BCE.

8. Tendances récentes des marchés : raffermissement des matières premières alimentaires, baisse des cours de l'or





Contact : gde-lavernee@medef.fr/abenhamou@medef.fr

Rédaction achevée le 6 juillet 2017

La Météo de l'éco - Prenez la température de l'économie française en quelques clics, avec 30 indicateurs

➤ Connectez-vous sur www.meteodeleco.fr
➤ ou téléchargez l'application gratuitement sur :

